

# NOUVEL HAY MAGAZINE

---

## SANS FRONTIÈRES

## « Causeur » le magazine de droite d'Elizabeth Levy

**Causeur** est un [magazine d'actualité](#) créé le 15 novembre 2007 par la journaliste [Élisabeth Lévy](#) et l'historien Gil Mihaely ainsi que les philosophes [Alain Finkielkraut](#), [Paul Thibaud](#) et [Peter Sloterdijk](#). Il se présente comme un « salon de réflexions ». Le magazine est classé de la [droite](#) réactionnaire à l'[extrême droite](#) selon les médias. Il se revendique [pluraliste](#), [anticonformiste](#), voire parfois [réactionnaire](#) et prône un [libéralisme](#) modéré sur le plan économique.

### Histoire

Le site web *Causeur* est créé le 15 novembre 2007 par la journaliste [Élisabeth Lévy](#), l'historien Gil Mihaely, les philosophes [Alain Finkielkraut](#), [Paul Thibaud](#) et [Peter Sloterdijk](#)<sup>2</sup>. *Causeur* héberge également plusieurs blogs.

Une version mensuelle sur papier est publiée depuis [juin 2008](#), et distribuée chez les marchands de journaux depuis le 4 avril 2013<sup>3,1</sup>.

Durant la campagne précédant l'[élection présidentielle française de 2012](#), une « battle » (bataille) hebdomadaire opposait un journaliste de *Causeur* à un représentant de [Rue89](#), en partenariat avec [Yahoo](#)<sup>4</sup>.

### Le média

#### Ligne éditoriale

*Causeur* se présente comme un « salon de réflexions »<sup>5</sup> et se veut opposé au « prêt-à-penser médiatique »<sup>6</sup>. Il suscite régulièrement la polémique<sup>7,6,8</sup>, avec par exemple tout un dossier publié en 2015 jugé [antiféministe](#) par *L'Express*<sup>6,8</sup>.

Pour la directrice de la rédaction de *Causeur*, [Élisabeth Lévy](#), le magazine est « un espace de confrontation et de liberté, avec une pluralité des points de vue »<sup>1</sup>.

Selon l'ouvrage *Le Discours « néo-réactionnaire »*, le magazine papier *Causeur* traite de sujets d'actualités, de culture, et de société, par exemple : « La dictature du [politiquement correct](#) ». Souvent, l'un des deux animateurs de *Causeur*, la journaliste Élisabeth Lévy et l'historien Gil Mihaely, signent l'éditorial, mais d'autres individualités sont « fortement » mises en avant : [Alain Finkielkraut](#) chaque mois peut y importer ses chroniques publiées dans la Radio de la communauté juive ; [Basile de Koch](#) y joue le rôle d'un « humoriste dandy », et [Roland Jaccard](#) y intervient avec ses « Carnets » comme Mauriac dans *L'Express* par le passé. Dans les premiers numéros du magazine, la rubrique « Viens l'dire ici si t'es un homme ! » permettait à un contradicteur du magazine de s'y exprimer<sup>9</sup>.

## **Ligne réactionnaire**

Pour *Le Monde*, en 2013, c'est « une revue vendue à 10 000 exemplaires volontiers [réactionnaire](#) et ouverte aux infréquentables jusque dans son capital », avec [Gérald Penciolelli](#), personnalité d'extrême droite la finançant de 44%<sup>8</sup>. En 2017, *Politis* qualifie *Causeur* de « [réactionnaire](#) »<sup>10</sup>.

Le politologue [Olivier Roy](#) estime que les « réactionnaires » viennent de traditions très différentes, et que, s'ils se retrouvent chez *Causeur*, ils n'ont pas pour autant le même programme politique, par exemple en ce qui concerne le [mariage homosexuel](#). Ils se rejoignent cependant tous « sur la critique du temps présent et de l'essence même de cette modernité contemporaine »<sup>11</sup>.

En 2016, le magazine *Causeur* fait partie des études de cas réalisées par un collectif de chercheurs venus de l'ensemble de la francophonie dans l'ouvrage *Le Discours « néo-réactionnaire »*. Ils affirment notamment que *Causeur* s'est fait connaître « pour ses positions très affirmées sur la question de l'[identité nationale](#), mais aussi pour son opposition au [mariage homosexuel](#), ou son [europhobie](#) - et plus précisément sa germanophobie - déclarée. » D'après *Le Discours « néo-réactionnaire »*, « l'une des grandes obsessions » de *Causeur* est de critiquer le niveau du journalisme d'idées en France, qui aurait « une adhésion bornée aux diktats du progressisme ». *Causeur* a pour cibles privilégiées [Le](#)

[Grand Journal](#) de [Canal+](#), [Libération](#), [Le Nouvel Observateur](#).

*Causeur* critique également la [gauche](#), estimant qu'elle n'est pas réellement [progressiste](#) et qu'elle n'est plus en lien avec les [classes populaires](#) et leurs souffrances. Les pages « Culture » du magazine servent « une autre obsession du journal » : le prophétisme. Les grands auteurs servent à justifier par leurs prédictions la peinture morose du présent réalisée par *Causeur*. *Le Discours* « *néo-réactionnaire* » affirme de plus que *Causeur* use fréquemment de techniques [rhétoriques](#) lui permettant de disqualifier ses adversaires idéologiques, multiplie les références hétérogènes, varie abruptement les genres de langage, passant par exemple de l'argot à une rédaction « la plus soutenue, la plus exigeante », ce qui lui permet d'assurer une réversibilité des interprétations et « l'inversion permanente des pôles légitimes et illégitimes ». L'ouvrage estime que ce qui est perçu comme le plus insupportable chez *Causeur* est qu'il s'engage sur le terrain de la critique radicale mais sans y mettre le sérieux qui y serait normalement attendu : *Causeur* alterne « la radicalité et la rigolade ». *Causeur* se réfère à des codes de comportements qui sont ceux du « salon mondain », usant d'une rhétorique définissant les conditions mêmes du débat d'idées et lui permettant de ringardiser les expressions de positionnement hors-cadre<sup>9,12</sup>.

En janvier 2018, [Acrimed](#) parle d'une « parole [réactionnaire](#) en roue libre », estimant que *Causeur* vient de publier de nombreuses tribunes hostiles à [#MeToo](#). Par exemple, [Élisabeth Lévy](#) critique ce qu'elle appelle un « harcèlement [féministe](#) » et affirme que « les magistrates de [#balancetonporc](#) » ont « condamné la gent masculine »<sup>13</sup>. [Acrimed](#) présente *Causeur* comme faisant partie des « médias de la droite décomplexée »<sup>14</sup>.

## **Classement à l'extrême droite**[\[modifier](#) | [modifier le code](#)]

En 2009, Hugues Serraf sur le site [Rue89](#), en réponse à la mention de *Causeur* « sur une liste compilée par le [MRAP](#) et recensant la plupart des [sites d'extrême droite de l'Internet francophone](#) », estime que si *Causeur* est parfois « un peu réac », le magazine « n'est pas plus extrémiste de droite que le Mrap n'est une organisation antiraciste crédible. » Hugues Serraf affirme que *Causeur* rassemble des « profils surprenants », entre autres [Jérôme Leroy](#), qualifié de « poète stalinien non-reconstruit », Cyril Bennasar, « menuisier réac », [Basile de Koch](#), « ex-ghost-writer de Charles Pasqua », [Luc Rosenzweig](#), « rédacteur en chef du *Monde* retraité »<sup>15</sup>.

En septembre 2012, [L'Obs](#) cite [Élisabeth Lévy](#) et *Causeur*, dans un dossier sur les « nouveaux fachos et leurs amis » avec [Alain Soral](#), [Robert Ménard](#) ou encore [Éric Zemmour](#), [Renaud Camus](#) et [Richard Millet](#)<sup>16</sup>. Cela provoque plusieurs réponses sur *Causeur*<sup>17</sup>. Et pour [Christian Millau](#) dans *Atlantico* « *Le Nouvel Observateur* ne fait pas tant du journalisme que de la propagande<sup>18</sup>. »

En 2013, *Libération*, classe à droite le journal, lequel « se revendique réac et anticonformiste »<sup>1</sup>, mais en 2019 considère *Causeur* comme un média d'[extrême droite](#), au même titre que [Valeurs actuelles](#)<sup>19,20</sup>, de même qu'en 2023<sup>21</sup>. *Télérama* qualifie le site de « [réactionnaire](#) » et d'« [extrême droite](#) »<sup>22</sup>. Le journaliste [René Monzat](#) étudie le cas de *Causeur* dans un dossier sur les « soutiens financiers de la presse d'extrême droite » et il soutient que même si des « cadres de l'extrême droite », actionnaires du magazine, ont soutenu *Causeur*, ce dernier n'est pas un nouveau *Minute*, qui « sortait des scoops », tandis que *Causeur* se contente selon lui « de news « [people](#) » dévalorisantes sur des militant·es antiracistes »<sup>23</sup>.

Selon *Les Inrocks* en 2015, la ligne éditoriale de *Causeur* « plus proche d'[Éric Zemmour](#) que de « [Caulette](#) » est « spécialiste de la provoc' réac », et la « théorie d'un Big Brother féministe à l'œuvre est une vieille martingale des réacs »<sup>5</sup>.

En 2021, Arrêt sur Image qualifie *Causeur* de « mensuel d'extrême droite »<sup>24</sup>.

## Actionnariat

Le magazine en ligne compte parmi ses sources de financement [Charles Beigbeder](#), le milliardaire [Xavier Niel](#) et [Arnaud Dassier](#)<sup>1</sup>. [Gérald Penciolelli](#), actionnaire de référence de *Causeur* avec 44 % des parts, est l'ancien repreneur de l'hebdomadaire d'[extrême droite](#) *Minute*<sup>8</sup> et ancien membre de la direction d'*Ordre Nouveau* et du *Parti des Forces Nouvelles*<sup>23</sup> (groupes [néofascistes](#)). D'après *Le Monde*, [Gérald Penciolelli](#) a été présenté à *Causeur* par deux actionnaires fondateurs et collaborateurs du journal : « [Basile de Koch](#), l'ex-plume de [Charles Pasqua](#), marié à [Frigide Barjot](#), et Marc Cohen, l'ancien communiste de *L'Idiot international* »<sup>8</sup>. La femme d'affaires [Anne Meaux](#), également ancienne membre dirigeante du *Parti des forces nouvelles*, compte parmi les actionnaires<sup>23</sup>.

Selon *Libération*, [Charles Gave](#) renfloue le magazine à hauteur de 976 000 euros

en 2018<sup>25</sup>.

## Équipe de rédaction[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

La direction est composée d'[Élisabeth Lévy](#) (directrice de la rédaction)<sup>26</sup>, Gil Mihaely (président et directeur de la publication)<sup>26</sup>, Jeremy Stubbs (directeur adjoint de la rédaction et rédacteur en chef)<sup>26</sup>, Martin Pimentel (rédacteur en chef du site causeur.fr) et [Jérôme Leroy](#)<sup>8,27</sup>, poète et romancier, qui ne fait plus partie des effectifs du journal depuis juillet 2023.

*Causeur* compte parmi ses collaborateurs réguliers : [Alain Finkielkraut](#), [Basile de Koch](#), Bruno Maillé, Cyril Bennasar, David Desgouilles, [Eugénie Bastié](#), François-Xavier Ajavon, Hadrien Desuin, l'écrivain [Roland Jaccard](#), l'essayiste et journaliste catholique [Jacques de Guillebon](#), [Luc Rosenzweig](#) ancien journaliste du *Monde*, Patrick Mandon, Emmanuel Legiard, le philosophe [Paul Thibaud](#), Renaud Chenu, le politologue [Philippe Raynaud](#), l'avocat [Régis de Castelnaud](#), l'essayiste québécois Jérôme Blanchet-Gravel.

*Causeur* donne régulièrement la parole à des personnalités telles qu'[Alain Finkielkraut](#), [Jean-Claude Michéa](#), [Marcel Gauchet](#), [Paul Thibaud](#), [Philippe Raynaud](#), ou l'économiste [Jean-Luc Gréau](#). [François Taillandier](#) et [Roland Jaccard](#) y tiennent des chroniques régulières. Parmi ses contributeurs occasionnels, on trouve [Benoît Duteurtre](#), [Chantal Delsol](#), le romancier [David di Nota](#), [Malika Sorel](#), [Natacha Polony](#) ou encore [Pascal Bruckner](#).

*Causeur magazine* est constitué de trois parties : un tour d'horizon de l'actualité politique et internationale, un dossier central sur un grand sujet d'actualité, et des pages « humeurs » consacrées à la culture.

## Audience, ventes et résultats financiers[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Selon l'étude publiée par [Médiamétrie](#)-Netratings en [mars 2009](#), *Causeur* a réuni 250 000 visiteurs uniques et le nombre de pages vues s'est élevé à 3 017 000<sup>[réf. à confirmer]</sup><sup>28</sup>.

En 2018, *Causeur* revendique 7 800 abonnés ; ses ventes en kiosque varient entre 6 500 et 9 000 exemplaires « pour les bons numéros » selon [Élisabeth Lévy](#)<sup>29</sup>.

Élisabeth Lévy indique en 2018 que *Causeur* perd 120 000 euros par an<sup>29</sup>.

## Controverses

### Étude du MRAP « Internet, enjeu de la lutte contre le racisme »

Fin 2009, l'association [antiraciste MRAP](#) inclut *Causeur* dans la catégorie des sites « à droite de la droite » dans son étude « Internet, enjeu de la lutte contre le racisme ». L'association écrit : « Le contenu de ce site n'appelle pas d'observations. Sa ligne éditoriale est très à [droite](#), proche des thèses [néo-conservatrices](#). »<sup>30</sup>. Le MRAP donne comme avertissement : « la méthode de travail retenue, de recherche de sites ouvertement racistes et de recensement des connexions et liens à partir de et vers ces sites a conduit à identifier aussi des sites contre lesquelles aucune accusation de racisme ne peut être lancée. »<sup>31</sup> [Arrêt sur images](#) estime que le MRAP a recensé dans son étude les sites d'opinion « proches de l'[extrême droite](#), voire [racistes](#) »<sup>30</sup>. Le journaliste [Guillaume Weill-Raynal](#) estime que la recension du MRAP a été « la plus large possible » et qu'elle comprend des « sites d'extrême droite classique raciste », mais aussi des sites [islamistes](#), et que l'association a recensé l'ensemble des courants de pensée qui pourraient favoriser un éventuel discours raciste<sup>32</sup>.

[Arrêt sur images](#) (qui embauchait [Élisabeth Lévy](#) auparavant<sup>33</sup>) qualifie la méthode du [MRAP](#) de « curieuse » car l'association a placé *Causeur* dans sa « liste noire » alors qu'elle n'aurait « rien à dire sur le contenu » du magazine, et a seulement mentionné des sites où figureraient des liens vers *Causeur*<sup>30</sup>. [Arrêt sur images](#) pose la question : « Et si des blogs de gauche avaient référencé *Causeur.fr* ? », ce à quoi répond le MRAP : « Ce n'est pas la méthode choisie »<sup>30</sup>, l'auteur du rapport souhaitant rester anonyme en raison de menaces reçues de la part de sites d'extrême droite<sup>30</sup>. Hugues Serraf, sur le site [Rue89](#), estime que le MRAP a « dérapé » et critique le fait que *Causeur* ait été labellisé sous l'expression « néo-conservatrice »<sup>15</sup>, il estime que si *Causeur* est parfois « un peu réac », il « n'est pas plus extrémiste de droite que le Mrap n'est une organisation antiraciste crédible »<sup>15</sup>. [Guillaume Weill-Raynal](#), également sur [Rue89](#), répond à Serraf, en contestant que le MRAP ait dérapé : le journaliste estime en effet que le MRAP a cité *Causeur* partant du principe que le courant [néo-conservateur](#) peut,

« dans certains cas, favoriser un éventuel discours raciste », mais que le MRAP a signalé que le contenu de *Causeur* n'appelait pas de commentaire particulier contrairement à celui d'autres sites. Par contre, Guillaume Weill-Raynal affirme que *Causeur* a notamment diffamé Pascal Boniface en l'accusant à tort d'être [antisémite](#), sans lui accorder de droit de réponse, et que « le Mrap aurait donc pu avoir de très bonnes raisons de souligner que Causeur.fr n'est pas un site toujours respectable »[32](#).

## Polémique lors d'une pétition favorable à la prostitution

En octobre 2013, *Causeur* lance une pétition contre une proposition de loi de la députée socialiste [Maud Olivier](#) visant la [pénalisation des clients de la prostitution](#). Le titre, « Touche pas à ma pute, le manifeste de 343 salauds »[34](#), suscite de nombreuses réactions dans la presse[35,36](#) et un débat très vif. En effet, la double référence au [Manifeste des 343](#) pour le droit à l'avortement, rédigé en 1971 par [Simone de Beauvoir](#) et publié par *Le Nouvel Observateur*, et au slogan de [SOS Racisme](#) « Touche pas à mon pote », est considérée par certains observateurs comme scandaleuse[37,38](#). Dans un article de *L'Express* par exemple, les « 343 salauds » sont comparés à des « noctambules cocaïnés », n'ayant pas compris que les femmes ne sont pas des « marchandises »[39](#). L'association [Zéromacho](#) rétorque au manifeste des 343 salauds par le biais de ses porte-parole, qui publient des tribunes de protestations dans *Le Nouvel Obs* et *L'Humanité*[40,41](#).

## Immigration musulmane et « grand remplacement »

Le 10 septembre 2017, *Causeur* publie sur son site un article signé par [Charles Gave](#) et titré « Demain, le suicide démographique européen », où l'auteur émet plusieurs hypothèses sur la [démographie](#) européenne à venir. Reprenant un billet de son blog, il affirme notamment que « dans 40 ans au plus tard, il est à peu près certain que la majorité de la population sera d'origine musulmane, en Autriche, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Belgique, en Hollande »[42](#), en se basant sur des taux de natalité non sourcés[43](#). Plusieurs personnalités d'[extrême droite](#), dont l'ancien candidat aux législatives et membre du [Front National Jean Messiha](#), partagent l'article sur les réseaux sociaux[43](#). Le 13

septembre, [Libération](#) attaque l'article en le qualifiant d'« article délirant » avec des « calculs foireux » qui cherche à « démontrer avec des chiffres la réalité du “[grand remplacement](#)” », une [théorie du complot](#) de l'écrivain d'extrême droite [Renaud Camus](#) que Charles Gave ne cite pas dans son article. [Libération](#) présente cette théorie comme ayant un « sous-texte [raciste](#) (et en l'espèce [islamophobe](#)) » et déplorant « la contamination d'une population “de souche” fantasmée (blanche, chrétienne) par l'étranger (ou, ici, le musulman)<sup>44</sup>. » La journaliste de *Libération*, Pauline Moullot, prend appui sur d'autres études démographiques (un rapport de l'[Institut Montaigne](#) pour l'[IFOP](#) sur le nombre de musulmans en France<sup>45</sup>, les données sur la démographie française de l'[INSEE](#)<sup>46</sup>, les données sur la démographie des étrangers du [ministère de l'Intérieur](#)<sup>47</sup>, l'enquête TeO de l'[Ined](#) de 2008) et le point de vue des démographes de l'[Ined Patrick Simon](#) et [Michèle Tribalat](#)<sup>43</sup>.

Le magazine provoque un nouveau scandale sur ce même sujet du « grand remplacement » le 8 septembre 2021. La couverture montre une photo d'une série de bébés sous le titre « Souriez, vous êtes grand-remplacés ! », et l'idée est développée sur 29 pages. [Philippe d'Iribarne](#) y affirme notamment, et sans citer aucune source, que « des pans entiers du territoire sont livrés à des populations immigrées qui n'ont que faire de la République et de ses lois et qui, au jeu de la natalité, sont plus fortes que les « de souche ». » Au sujet de l'absence de preuves chiffrées, Élisabeth Lévy se défend en expliquant qu'il s'agit d'une « vision impressionniste ». Pour [Arrêt sur images](#) « Causeur déborde [Valeurs actuelles](#) sur sa droite »<sup>24</sup>.

## Plainte en diffamation de Ladj Ly

Le 17 décembre 2019, *Causeur* révèle que le cinéaste [Ladj Ly](#), en pleine faveur médiatique et récompensé à Cannes pour son film *Les Misérables*, a fait de la prison pour une affaire datant d'octobre 2009. Le magazine publie un article ayant pour titre « Ladj Ly a fait de la prison pour complicité de tentative de meurtre. », et évoque une raison religieuse en affirmant notamment « Quand Ladj Ly faisait appliquer la [charia](#)... ». L'article est ensuite repris par [Valeurs actuelles](#), et se répand alors sur les [réseaux sociaux](#)<sup>48</sup>. [Libération](#) écrit le lendemain : « Contrairement à ce qu'écrivent les médias d'extrême droite, il n'est pas question de “tentative de meurtre” dans cette condamnation. » Le journal ajoute que dans les articles d'époque qu'il a consulté, il n'existe pas de « lien avec



la religion musulmane ayant motivé les faits »[19](#). Selon [Le Point](#), l'article de Causeur transforme « largement les faits »[49](#) et selon [Le Monde](#) et [L'Obs](#), il comporte « plusieurs approximations »[48,50](#).

Les articles parus dans les magazines font référence à une affaire d'octobre 2009, où Ladj Ly s'est trouvé impliqué dans une expédition punitive aux côtés de deux personnes[50,51,20,48](#). Bien qu'ils soient dans un premier temps [mis en examen](#) pour enlèvement, séquestration, tentative d'assassinat et violences aggravées[48](#), les poursuites sont requalifiées lors de l'instruction et Ladj Ly est condamné le 2 mars 2011 pour « arrestation, enlèvement, séquestration »[48,19](#). Cette requalification n'est pas mentionnée dans l'article initial de *Causeur*[48,50](#). Par ailleurs, en parlant de la sœur d'un des membres du groupe qui a eu une [relation extra-conjugale](#) avec le mari de sa cousine et qui a motivée l'expédition, *Causeur* déclare dans son article : « Elle n'est plus vierge, elle n'est pas mariée. Selon la religion musulmane, cela porte un nom, la fornication. Comme il y va de l'honneur d'une famille, c'est une transgression qui doit être sévèrement punie. La charia doit s'appliquer. »[48](#) Or, cet aspect religieux n'apparaît dans aucun des articles rendant compte du procès à l'époque[48](#).

Par la suite, *Causeur* corrige son article[52](#), écrivant que Ladj Ly a été condamné pour « enlèvement et séquestration » et non pas « tentative de meurtre »[51](#) et publie une « mise au point »[52](#) titrant « Ladj Ly: Libération confirme l'information révélée par Causeur » et en déclarant notamment « Pour résumer, l'essentiel de nos informations étaient donc exactes, ce que confirme l'enquête publiée par Checknews, même si les chefs d'accusation de la condamnation finale ne seraient pas ceux qu'indiquait notre article[53](#). »

Le 19 décembre 2019, [Ladj Ly](#) poursuit en « [diffamation](#) » et « diffamation raciale » les magazines *Causeur* et [Valeurs actuelles](#)[19,48](#). Les avocats de Ladj Ly déclarent qu'« aucune violence n'a été reprochée personnellement [à Ladj Ly] dans cette affaire, et a fortiori pas de complicité de tentative de meurtre, ni évidemment d'avoir voulu "faire appliquer la charia" »[54,19,55](#). »

Le 13 avril 2022, à la suite du procès, *Causeur* est relaxé, le tribunal ayant considéré que s'il y avait bien erreur dans la qualification des faits, la journaliste, autrice de l'article, bénéficiait d'une « base factuelle suffisante », à savoir les décisions de justice. Selon la décision, « le caractère visiblement complexe du déroulement des faits et le mode de narration choisi par le tribunal correctionnel

[dans son jugement] étaient de nature à entraîner une certaine confusion dans le rôle de chacun ». « S'il est certain que Ladj Ly n'a pas été condamné pour tentative de meurtre, cette erreur, circonscrite à la seule qualification des faits (...) et commise par une non-juriste, ne peut suffire à ôter sa pertinence à la base factuelle »<sup>56</sup>.

## Notes et références

- ↑  *Revenir plus haut en :a b c d et e* « *Causeur l'ouvre en kiosques* », sur archive.wikiwix.com, 3 avril 2013.
- ↑  *Paris Communiqués* [archive].
- ↑  « *Causeur* [archive] », sur atlantico.fr (consulté le 30 décembre 2020).
- ↑  « *Rue89 - Causeur : la battle* », sur fr.news.yahoo.com (version du 9 septembre 2012 sur *Internet Archive*).
- ↑  *Revenir plus haut en :a et b* « *Quand Causeur s'attaque aux féministes : les 10 citations les plus outrancières* [archive] », sur Les Inrockuptibles, 7 mai 2015 (consulté le 31 décembre 2020).
- ↑  *Revenir plus haut en :a b et c* « *La charge anti-féministe de Causeur, la réponse vernis de Caouette* », *L'Express.fr*, 8 juillet 2015 (*lire en ligne* [archive], consulté le 11 novembre 2017).
- ↑  « *Causeur* [archive] », sur eurotopics.net (consulté le 31 décembre 2020).
- ↑  *Revenir plus haut en :a b c d e et f* *Ariane Chemin, Elisabeth Lévy, causeuse de troubles* [archive], lemonde.fr, 12 décembre 2013
- ↑  *Revenir plus haut en :a et b* Pascal Durand et Sarah Sindaco, *Le discours « néo-réactionnaire »*, CNRS Editions, 5 novembre 2015, 366 p. (ISBN 978-2-271-08899-4, *lire en ligne* [archive]).
- ↑  « *“Causeur”, farceurs* [archive] », sur Politis.fr, 13 décembre 2017 (consulté le 24 décembre 2020).
- ↑  « *Comment pensent les « néo-réacs », par Olivier Roy* [archive] », sur L'Obs, 2 octobre 2019 (consulté le 24 décembre 2020).
- ↑  « *Sur la planète des néo-réactionnaires* », *Le Temps*, 21 janvier 2016 (ISSN 1423-3967, *lire en ligne* [archive], consulté le 24 décembre 2020).
- ↑  « *Violences faites aux femmes : le festival des éditocrates réactionnaires* [archive] », sur Acrimed, 15 janvier 2018 (consulté le 24 décembre 2020).

14. [↑](#) Julien Salingue, « [Quand Causeur et Valeurs actuelles s'essaient à la critique des médias](#) [archive] », sur Acrimed (consulté le 25 décembre 2020).
15. [↑](#) [Revenir plus haut en :a b et c](#) « [En ajoutant Causeur.fr à sa liste noire de sites, le Mrap dérape](#) » [archive], *Rue89*, 26 février 2010.
16. [↑](#) « [Les nouveaux fachos et leurs amis](#) » [archive], *Le Nouvel Observateur*, 20 septembre 2012.
17. [↑](#) « [Quand Le Nouvel Obs traque les néo-fachos](#) » [archive], *causeur.fr*, 20 septembre 2012.
18. [↑](#) « [Avec son dossier sur les "néo-fachos", le Nouvel Obs fait-il preuve d'aveuglement ou de mauvaise foi](#) » [archive], Christian Millau, *atlantico.fr*, 24 septembre 2012.
19. [↑](#) [Revenir plus haut en :a b c d et e](#) Cédric Mathiot et Fabien Leboucq, « [Ladj Ly a-t-il fait de la prison pour tentative de meurtre, comme l'écrivent «Causeur» et «Valeurs actuelles» ?](#) » [archive] », sur Libération.fr, 18 décembre 2019 (consulté le 19 décembre 2020).
20. [↑](#) [Revenir plus haut en :a et b](#) Samuel Piquet, « [Ladj Ly : Quand des journalistes revendiquent le droit de ne pas informer](#) » [archive] », sur marianne.net, 21 décembre 2019 (consulté le 19 décembre 2020).
21. [↑](#) Elsa de La Roche Saint-André, « [Les Sleeping Giants feront-ils taire le magazine d'extrême droite «Causeur» ?](#) » [archive] », sur Libération (consulté le 26 octobre 2023)
22. [↑](#) « [Ladj Ly, le réalisateur des "Misérables", victime de la France](#) » [archive] », sur Télérama, 20 décembre 2019 (consulté le 24 décembre 2020).
23. [↑](#) [Revenir plus haut en :a b et c](#) « [Qui soutient la presse d'extrême droite ? Un voyage dans les droites radicales depuis 60 ans](#) » [archive] », sur Le Numéro Zéro, 24 décembre 2020.
24. [↑](#) [Revenir plus haut en :a et b](#) Paul Aveline, « [Causeur déborde Valeurs actuelles sur sa droite](#) » [archive] », sur [www.arretsurimages.net](#), 20 septembre 2021 (consulté le 29 septembre 2021)
25. [↑](#) Jérôme Lefilliâtre et Tristan Berteloot, « [Charles Gave, le financier d'extrême droite qui roule pour Zemmour](#) » [archive] », sur Libération, 5 septembre 2021 (consulté le 5 septembre 2021)
26. [↑](#) [Revenir plus haut en :a b et c](#) [Mentions légales](#) [archive] sur *causeur.fr*.
27. [↑](#) « [Jérôme Leroy, franc-tireur mélancolique](#) », *La Croix*, 19 janvier

- 2017 (ISSN 0242-6056, [lire en ligne](#) [archive], consulté le 14 octobre 2017).
28. ↑ « [Causeur, nouvelle formule du mensuel](#) [archive] », publié le 8 mai 2009.
  29. ↑ [Revenir plus haut en :a et b](#) Lucie Delaporte et Loup Espargilière, « [L'union des droites commence par les médias](#) [archive] », sur [Mediapart](#), 19 janvier 2018 (consulté le 19 janvier 2018).
  30. ↑ [Revenir plus haut en :a b c d et e](#) « [Causeur.fr, site raciste ? Le MRAP dérape](#) » [archive], [arresturimages.net](#).
  31. ↑ « [Causeur à l'Index ? - Quand le MRAP fait des listes noires](#) » [archive] sur [Causeur.fr](#).
  32. ↑ [Revenir plus haut en :a et b](#) « [Le mauvais procès fait au Mrap, réponse à Hugues Serraf](#) [archive] », sur [L'Obs](#) (consulté le 24 décembre 2020).
  33. ↑ Dan Israel, « [Faurecia : E. Lévy contre le "complotisme ricaneur" \(Causeur.fr\)](#) [archive] », sur [arresturimages.net](#) (consulté le 2 janvier 2021).
  34. ↑ « [Manifeste des 343 salauds](#) ». [archive].
  35. ↑ [Nathalie Heinich](#), « [Prostitution : une proposition de loi culpabilisante](#) » [archive], [lemonde.fr](#), 7 novembre 2013.
  36. ↑ Dominique Simonnet, « [Invoquer la "liberté" d'user du corps d'une autre est une véritable honte](#) » [archive], [lemonde.fr](#), 7 novembre 2013.
  37. ↑ « *Manifeste des 343 salauds : un site les appelle des "connards" et invite à leur répondre* », [Le Huffington Post](#), 31 octobre 2013 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 20 janvier 2018).
  38. ↑ « *Frédéric Beigbeder, Nicolas Bedos... 343 salauds en cœur : 'Touche pas à ma pute'* », [Purepeople](#), 30 octobre 2013 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 20 janvier 2018).
  39. ↑ « *Manifeste des 343 salauds: "Ils parlent de ces femmes comme s'il s'agissait de marchandises"* », [L'Express.fr](#), 13 novembre 2013 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 20 janvier 2018).
  40. ↑ « ["Touche pas à ma pute" : face aux "343 salauds", je refuse complètement la prostitution - le Plus](#) [archive] », sur [leplus.nouvelobs.com](#) (consulté le 8 janvier 2022)
  41. ↑ « [1 881 hommes contre la prostitution \(Zéromacho\)](#) [archive] », sur [L'Humanité](#), 30 octobre 2013 (consulté le 8 janvier 2022)
  42. ↑ [Causeur.fr](#), « [Demain, le suicide démographique européen | Causeur](#) [archive] », sur [causeur.fr](#) (consulté le 14 septembre 2017).
  43. ↑ [Revenir plus haut en :a b et c](#) Pauline Moullot, « *Les calculs foireux de «Causeur»*

- pour tenter de démontrer le «grand remplacement» », *Libération.fr*, 13 septembre 2017 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 14 septembre 2017).
44. ↑ « [Les calculs foireux de «Causeur» pour tenter de démontrer le «grand remplacement» - Œil sur le front \[archive\]](#) », sur [oeilsurlefront.liberation.fr](#), 13 septembre 2017 (consulté le 24 décembre 2020).
  45. ↑ « [Un islam français est possible \[archive\]](#) », sur Institut Montaigne (consulté le 14 septembre 2017).
  46. ↑ « [Bilan démographique 2016 \[archive\]](#) », sur [insee.fr](#) (consulté le 14 septembre 2017).
  47. ↑ Ministère de l'Intérieur, « [La fécondité des descendantes d'immigrés est proche de celle de la population majoritaire \[archive\]](#) », sur [immigration.interieur.gouv.fr](#) (consulté le 14 septembre 2017).
  48. ↑ [Revenir plus haut en : a b c d e f g h et i](#) « [Le réalisateur Ladj Ly porte plainte contre « Causeur » et « Valeurs actuelles » \[archive\]](#) », sur *L'Obs*, 19 décembre 2019 (consulté le 21 décembre 2020).
  49. ↑ Marc Leplongeon, « [Prison : quand Costa-Gavras volait au secours du réalisateur des Misérables \[archive\]](#) », sur *Le Point*, 20 décembre 2019 (consulté le 25 décembre 2020).
  50. ↑ [Revenir plus haut en : a b et c](#) « *Le réalisateur des Misérables porte plainte après la publication d'articles sur son passé judiciaire* », *Le Monde.fr*, 19 décembre 2019 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 19 décembre 2020).
  51. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) « [Ladj Ly poursuit en diffamation Causeur et Valeurs actuelles après des articles sur son passé judiciaire \[archive\]](#) », sur *BFM TV*, 19 décembre 2019 (consulté le 21 décembre 2020).
  52. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) Causeur.fr et Anne-Sophie Nogaret, « [Ladj Ly a fait de la prison pour complicité d'enlèvement \[archive\]](#) », sur *Causeur*, 17 décembre 2019 (consulté le 23 décembre 2020).
  53. ↑ Causeur.fr et La rédaction, « [Ladj Ly: Libération confirme l'information révélée par Causeur \[archive\]](#) », sur *Causeur*, 18 décembre 2019 (consulté le 23 décembre 2020).
  54. ↑ « [Le réalisateur des "Misérables" Ladj Ly porte plainte contre "Causeur" et "Valeurs actuelles" après la publication d'articles sur son passé judiciaire \[archive\]](#) », sur *Franceinfo*, 19 décembre 2019 (consulté le 21 décembre 2020).

55. <sup>↑</sup> [« "Affaire Ladj Ly" : le poison des mots ? \[archive\] »](#), sur France Culture, 20 décembre 2019 (consulté le 21 décembre 2020).
56. <sup>↑</sup> Le Monde, [« Poursuivis en diffamation par Ladj Ly, les magazines « Causeur » et « Valeurs actuelles » relaxés \[archive\] »](#).

**source : wikipedia**